COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 12 décembre 2022

Présent·es : Alfred BARNY ; Marie-Paule BELLIOT ; Ann BOSTOEN ; Roselyne CHEVALIER ; Patricia CLARISSE ; Christine DAYNAC ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Laurence DUFLOS ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO (Vivre le Marais) ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Claire-Marie NEUFVILLE ; Martine PORTNOE ; François RICHE ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Jacky ANTONIAZZA.

Excusé·es : Patrick CLARISSE, Crédit Municipal (Franck FLIPO), Timothy TICEHURST, Antoni VALERO CABRE, Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc, Fondation Lafayette Anticipations (Emilie VINCENT).

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Maëlle POUILLEVET, Coordinatrice des Conseils de quartier.

Avant de donner la parole à Boris JAMET-FOURNIER, la co-présidente du Conseil rappelle que les membres qui souhaiteraient proposer des interventions peuvent envoyer leurs remarques quelques jours avant le conseil.

Intervention Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER introduit la nouvelle Coordinatrice des Conseils de quartier, Maëlle POUILLEVET, qui accompagnera les Conseils de quartier Marais-Archives, Marais-Place des Vosges et Seine. Il prend ensuite la parole pour répondre aux questions posées par le Conseil de quartier.

Luminor, point de situation : quel est votre ressenti après l'entrevue Sofra-Mairie-Elus ?

Cette réunion a eu lieu mi-novembre pendant le dernier Conseil de Paris. Elle était présidée par Carine ROLLAND, l'adjointe à la Maire de Paris en charge de la Culture. Etaient représentés le Cabinet du premier adjoint de la Maire de Paris, et pour la Mairie de Paris Centre Dorine BREGMAN Adjointe en charge du commerce, Benoîte LARDY adjointe en charge de la culture et Boris JAMET-FOURNIER. le directeur de Cabinet d'Ariel WEIL pour Paris-Centre,. La Mission cinéma de la Ville de Paris était également présente. Avant cette réunion, il n'y avait pas eu de rencontre entre Carlota Films/le Luminor et Sofra, l'exploitant et le propriétaire, et les élus ont joué le rôle de facilitateurs.

À ce stade, Sofra dit que leur groupe n'a pas encore décidé s'il allait vendre ou continuer l'activité en place et le groupe évalue le local entre 7 et 11 millions d'euros. Carlota Films pense pour sa part que cette évaluation n'est pas réaliste au vu de la nature du bâtiment, qui n'a pas de fenêtre et n'est pas si grand que ça. La valeur de vente de ce local est centrale pour la suite : si cette somme était moins élevée que celle supposée par Sofra, peut-être que Carlota Films pourrait la réunir et racheter le local, si Sofra décidait de vendre. La

réunion a abouti sur l'idée d'une évaluation de la valeur de vente du local par plusieurs expertises, par la Ville et des personnes tierces.

Lors de l'échange, il a été indiqué que la date d'échéance du bail a été dépassée mais Carlota Films continue de payer et Sofra ne semble pas vouloir se mettre en situation d'expulseur.

La Mairie a bien rappelé l'importance de cette activité au niveau local (pour les écoles et les riverains) et confirme qu'elle aimerait que Le Luminor y maintienne son activité. Une Conseillère de quartier souligne que ce serait le deuxième cinéma d'Art et d'Essai qui disparaîtrait de Paris Centre.

Point de situation concernant l'Académie du climat : quid du contrat de l'exploitant de la buvette, YesWeCamp et quelle suite pour la gestion des nuisances ?

La Mairie est mobilisée sur ce sujet et en lien avec l'Académie du climat. Le sujet a été abordé lors du café du Maire du samedi 3 décembre 2022. Le Maire et Boris JAMET-FOURNIER ont tous deux rencontré la directrice à des occasions différentes.

La structure a bien les autorisations requises pour la vente d'alcools et l'affichage légal était présent lors de la visite de Boris JAMET-FOURNIER. Des Conseillers et Conseillères contestent et affirment que cet affichage doit être très récent car il n'y en avait pas auparavant.

L'avis de la Mairie de Paris Centre est consultatif puisque l'Académie du Climat ne dépend pas de celle-ci mais de l'Hôtel de Ville (Cabinet de Patrick BLOCHE, en charge de l'éducation). Cet avis sera défavorable aux exploitants qui irait au-delà de ce qui existe déjà, ainsi qu'à la création d'une terrasse sur la place.

Le programme de novembre et de décembre présenté par la directrice faisait état de moins d'1 événement par semaine et de 3 événements par mois maximum pouvant générer des nuisances sonores. Les événements sont censés s'arrêter à 22h30 et la buvette à minuit. Des personnes peuvent faire du bruit après cette heure jusqu'à ce que le lieu soit totalement fermé. Une Conseillère de quartier souligne qu'une heure de fermeture différente leur avait été indiquée précédemment (23h), ce qui entrait en contradiction avec celle affichée (minuit).

Il est bien rappelé que ce n'est pas la légitimité de l'Académie du Climat et de son programme qui sont questionnés, mais le besoin de respecter les engagements pris afin d'éviter les nuisances.

Boris JAMET-FOURNIER propose de refaire un point en début d'année avec les Conseils de quartier concernés (Seine, Marais-Archives et Marais-Place des Vosges). À cette occasion, le Conseil souhaiterait savoir si l'Académie du Climat dispose bien des autorisations pour faire des concerts en plein air (dans la cour de l'Académie du Climat) dans une zone densément habitée ?

Quid des projets d'investissement 2021, dans l'impasse avec les services juridiques : comment avancer ?

Concernant le projet de panneau en alu-Dibond rue du Temple, la Mairie travaille en lien avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris(DAC).

Alfred BARNY souligne la difficulté de réussir à avoir des réponses concernant ce projet et juge que la crédibilité du Conseil est mise en cause par ces délais. Il suggère que la Mairie reporte officiellement les projets quand elle s'aperçoit qu'elle n'est pas en mesure de les suivre, plutôt qu'ils s'éternisent ou ne sont pas réalisables.

Il est souligné par Boris JAMET-FOURNIER que la Mairie attend le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de copropriété, qui se réunissait le matin-même, pour pouvoir éditer la convention tripartite entre la Mairie, la copropriété et l'artiste. Alfred BARNY répond qu'ils ne se réunissent qu'une fois par an et que la copropriété a refusé de donner son accord écrit sans avoir eu de regard sur la convention, demandée depuis plusieurs mois aux services de la Mairie, mais il affirme que la co-propriété est d'accord sur le principe.

Une Conseillère de quartier demande s'il existe un « exemplaire type » de la Convention, qu'on pourrait transmettre à l'AG. Elle souligne par ailleurs qu'il faudrait au moins que le projet soit inscrit dans les questions ouvertes du PV de cette année, afin qu'il y ait au moins une trace. Elle propose qu'un accord tacite soit noté.

Alfred BARNY précise que signer la convention n'était pas à leur ordre du jour et que les membres de l'AG vont se réunir dès qu'ils auront la Convention.

Afin de démêler cette situation, Boris JAMET-FOURNIER propose que la Mairie organise une réunion entre la Direction des Affaires Culturelles et le Conseil de quartier, afin de pouvoir ensuite donner la Convention à l'AG. Alfred BARNY souligne qu'il faut aussi communiquer avec l'artiste, Good Bye Hippocrate.

Retour collectif sur le lancement de projets d'investissement.

Le Conseil de quartier déplore qu'il n'y ait pas de cartographie ou de processus de conduite de projets d'investissement. Plusieurs membres indiquent être perdu·es vis-à-vis de la manière de procéder pour porter leurs projets et aimeraient être plus accompagné·es.

Boris JAMET-FOURNIER rappelle que la conduite de projets dépend certes de la Coordination des Conseils mais qu'elle dépend aussi des services instructeurs et de leurs contraintes.

Ann BOSTOEN indique que le projet de fresque peinte sur un mur de copropriété rue des Quatre Fils, voté au budget 2021, s'avère difficile à mener, en raison des réserves de la Ville à intervenir sur un mur privé et propose que la Mairie organise rapidement une réunion entre la Direction des Affaires Culturelles, les Services Juridiques, le Conseil de quartier et l'agence *Absolut.com*, maître d'œuvre pour ce projet de mur peint, qui est déjà intervenu dans le quartier pour des projets similaires

Ramassage des poubelles rue du Bourg-Tibourg

Une réunion est prévue ce même jour à 18h, avec la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). Il a été demandé aux services d'étudier la possibilité d'harmoniser les horaires de collecte (à partir de 8h30) rue de la Verrerie et rue du Bourg-Tibourg et un retour sur cette réunion sera prochainement fait par Boris JAMET-FOURNIER.

Aménagement de la place Renée Vivien : Une Conseillère de quartier souhaiterait connaître le calendrier du projet d'aménagement de la place Renée Vivien.

François RICHE indique que les résultats de l'enquête menée par le Conseil sur le projet d'aménagement sont affichés dans la vitrine d'affichage du Conseil située rue Michel Le

Comte. Il souligne que le Conseil souhaite pouvoir présenter leur exposition en Mairie, tel que cela avait été prévu et demande quand elle pourrait avoir lieu.

Les panneaux dans le jardin Anne Frank : il est demandé des informations sur le calendrier de réalisation du projet.

Raisons de la fermeture du Potager des oiseaux dans le marché des enfants rouges : une Conseillère de quartier, membre du Potager des oiseaux, répond. Le potager a été fermé à cause d'un mur qui s'effondre et d'un immeuble qui est en mauvais état. Le problème vient des financements de la copropriété mais des travaux devraient commencer bientôt. Le Conseil reste intéressé par les dates de réouverture de cet espace.

Prochaines réunions et accueil des membres du deuxième collège

Point sur les Conseils « Hors les murs » à venir : Une réunion du Conseil de quartier était prévue au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (MAHJ) le mardi 14 mars (visite à 17h30, réunion à 18h30) mais elle se tiendrait en même temps que le Conseil de quartier Seine. Une autre date sera donc proposée pour que Boris JAMET-FOURNIER et Maëlle POUILLEVET puissent bien être présents.

Une autre réunion du Conseil de quartier est organisée le lundi 17 avril à la MIJE de la rue de Fourcy.

Point sur le deuxième Collège : Les membres du deuxième collège sont Aux 4 coins de Paris Centre, le Pôle Simon le Franc, le Crédit Municipal, Vivre le Marais, le MAHJ, la MIJE et la Fondation Lafayette.

Le Conseil de quartier énumère ses relations avec d'autres organisations : les Architectes des Bâtiments de France, le Conservatoire du Centre, 1001 Feuilles, Histoire et Mémoire du 3e, Le Marais chante, la Bibliothèque Marguerite Audoux, La Maison de la Poésie, le Centre Wallonie-Bruxelles, le Cercle Bernard Lazare, Eataly, le Rire Médecin et la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA)/La Canopée.

Point Budget 2022 : relance et/ou suivi des projets votés

Le budget 2021 est bouclé. Le projet d'estampille a été reporté sur un vote sur 2022. Le budget a été bouclé avec les deux vidéos portées par Céline HAUSZWALB, qui sont en cours de réalisation.

Le budget 2022 est en cours de bouclage.

- Le projet d'estampille est en cours, les documents ont été envoyés à la DDCT, le Conseil est en attente de réponses.

- Le mini événement de simulation de peinture murale dépend de l'artiste qui n'a pas donné la 2e version suite à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. A priori, ce sera prévu pour mars.

- Pour le site web, c'est en cours avec Laurence DUFLOS. Le Conseil est en attente du paiement qui ont travaillé sur le site web. Rappel de l'URL : https://marais-archives.conseil-de-quartier.fr .

- Événement du jardin Anne Franck : il est demandé si la fanfare d'Aligre qui a participé à l'événement a bien été payée.

Ann BOSTOEN rappelle que c'est au Conseil de dire aux prestataires que le projet doit être réalisé avant qu'ils chargent leur facture sur Chorus pro, et qu'il faut qu'il y ait une preuve de réalisation du projet pour que la Mairie puisse donner son feu vert pour le paiement

Le budget de fonctionnement 2023 devra être bouclé fin juin 2023.

Le budget d'investissement 2021 regroupe trois projets en cours, dont il a déjà été question plus tôt.

Le budget d'investissement 2022 : deux projets en cours.

Le projet d'abreuvoir pour oiseaux est en attente. Il est demandé quel est le choix des endroits retenus, pour pouvoir faire voter le conseil et passer la commande auprès de l'artiste.

Pour les jardinières cavalières, il est proposé de les placer devant les écoles car il faut que ce soit surveillé et que cela peut être aussi un élément d'éducation pour les élèves. Le Conseil prévoit de faire une réunion à ce sujet fin janvier/février.

Le budget d'investissement 2023 : François RICHE souligne le besoin de commencer à réfléchir aux sujets pour avoir des propositions en juin et prendre des décisions en septembre.

Interventions des Groupes de travail et des Commissions

Le Plan de Circulation du Marais par la Commission Mobilités (François RICHE)

Un rapide compte-rendu de l'entrevue avec Ariel WEIL et Florent GIRY, adjoint en charge des mobilités, et les co-présidents des Conseils Marais-Archives, Marais-Place des Vosges et Seine ayant eu lieu le 30 novembre est fait.

Le Conseil de quartier propose une seconde résolution relative au plan de circulation du Marais et souhaiterait solliciter une demande d'étude d'impacts sur :

- L'identification des parkings publics ou privés et la possibilité d'entrer ou de sortir du quartier limité par les grands axes du Marais ;
- La circulation et le parking des services d'urgence et notamment SOS Médecin ;
- L'accès à la zone des différents services (comme les artisans de dépannage, les livraisons des commerces) ;
- L'accès des visiteurs des amis et membres de familles résidents de la zone;

Le Conseil propose la résolution suivante : « Nous pouvons accepter le nouveau plan de circulation si aux endroits où seuls les bus et les taxis peuvent passer, les résidents puissent aussi passer de façon permanente ainsi que les services décrits ci-dessus et famille/amis sur une demande préalable sur trois tronçons :

- La rue des Archives, entre la rue Rambuteau et la rue du Plâtre (qui va être inversée entre la rue Rambuteau et la rue du Pape),
- La rue des quatre fils entre rue des Archives et rue Vieille du Temple (qui va être inversée sauf pour les transports en commun),
- Le bas de la rue de Turenne entre la rue Saint-Antoine et la rue des Francs-Bourgeois. »

A cette fin, la Commission propose une solution qui serait d'identifier et de verbaliser les véhicules par vidéosurveillance, avec une identification via un QR Code permanent ou temporaire, affiché sur le pare-brise (plutôt que via les plaques d'immatriculation, pour prendre en compte le cas de véhicules de location). Les QR Code permanents pourraient être délivrés par les services de la Mairie (comme les cartes actuelles de résidents de Paris Centre) et les QR Code temporaires seraient délivrés par une application Web. Cette proposition nécessiterait l'installation de trois caméras de vidéoverbalisation.

Le premier jet de cette deuxième résolution est adopté, avec 20 votes « pour », 1 « contre » et 1 abstention.

Suite à cet échange, un Conseiller de quartier présente une incohérence de panneaux de signalisation au croisement des rues de Turenne et St Antoine vers la Bastille, ainsi que rue de Jarente et au niveau de la rue Saint-Paul.

Compte Rendu de la réunion du Groupement de Partenariat Opérationnel du 22 novembre

Michaël SARFATI informe les membres présents que le Conseil Marais-Archives participe au même GPO que les Conseils Sentier-Arts et Métiers et Temple-Enfants Rouges. Les réunions du GPO sont organisées par le Commissariat de Paris Centre et est composé de citoyens et citoyennes, d'associations, d'élu.es de la Mairie de Paris Centre et de la Police Municipale. Michaël SARFATI souligne qu'il n'y a personne du Ministère de la Justice et ne jamais voir le commissaire et le commissaire adjoint.

Le rôle des référents participant au GPO est de lister des endroits et des faits précis. Il sera bientôt possible de faire remonter ces faits par le biais du forum du site internet du Conseil de quartier.

Les réunions sont jugées plutôt inefficaces, notamment du fait de l'absence de procédure d'animation. Un travail en groupe et la rédaction de comptes rendus seraient jugés plus intéressant. Actuellement, si les référents GPO des Conseils de quartier ne sont pas disponibles pour une réunion, il est impossible de se faire remplacer. Or, le Commissariat va augmenter la fréquence des réunions du GPO. Une Conseillère de quartier suggère donc plus de souplesse et la possibilité de se faire remplacer. Par ailleurs, il est remonté que tous les référents GPO ne reçoivent pas les invitations aux réunions. Une proposition de résolution sera faite à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Comité consultatif Carreau du Temple (Jacky MORELLE).

Lors de ce Comité, Sandrina MARTINS, la Directrice Générale du Carreau du Temple, a expliqué que, face à la crise climatique actuelle, la Ville de Paris avait déployé un plan de sobriété énergétique, mentionnant de nombreuses mesures dans une limitation de 18 degrés dans ses structures (hors crèches et EHPAD). Elle a annoncé que la hausse du prix de l'énergie s'annonçait très importante et amenait à repenser le budget du Carreau du Temple.

Ariel WEIL a rappelé que l'accueil du Centre des Médias de 2024 pour les Jeux Olympiques nécessitera des travaux de deux ordres : un rafraichissement de la halle et une meilleure connectique. Le Carreau du Temple sera fermé du 8 juillet 2023 au 31 août 2023 pour travaux.

Le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges a annoncé une aide pour la Halte Femmes, pour un montant de 2275€ (budget d'investissement). Cette somme d'argent devra être utilisée pour terminer le projet d'aménagement de la Halte.

Questions pour la prochaine réunion :

L'Académie du Climat dispose-t-elle bien des autorisations pour faire des concerts en plein air dans une zone densément habitée (dans la cour) ?

Etat d'avancement des projets d'investissement 2021 : œuvre en alu Dibond rue du Temple (avec modèle de convention) et fresque murale rue des Quatre Fils

Quel est le calendrier du projet d'aménagement de la place Renée Vivien ?

Quel est le calendrier du projet de panneaux dans le jardin Anne Frank ?

Potager des oiseaux (dans le marché des enfants rouges) : le Conseil souhaiterait savoir si une date de réouverture est déjà envisagée.

Quel est le choix des endroits retenus pour les abreuvoirs pour oiseaux ?

Signalement : incohérence de panneaux de signalisation au croisement des rues de Turenne et St Antoine vers la Bastille, ainsi que rue de Jarente et au niveau de la rue Saint-Paul.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra **le 9 janvier 2023**.